Annexe 2



Le SNUipp-FSU se félicite que le ministère ait enfin répondu à sa demande d'ouverture de la liste complémentaire dans notre académie. Cependant, ce ne sont pas des postes supplémentaires qui auraient permis le rétablissement partiel des postes de remplacement ou de Rased supprimés ces dernières années, ni des ouvertures, pourtant nécessaires, de classes. Cette année encore, certaines classes restent chargées, les postes Rased sont en nombre insuffisant et le département manque toujours de remplaçants... Le manque de moyens de remplacement ne permet pas aux enseignants d'accéder à la formation.

Pour autant, cette rentrée est marquée par un changement de politique et par un certain nombre d'annonces. L'école primaire a été présentée comme prioritaire par le Ministre dès la rentrée. La concertation lancée en juillet s'est terminée fin septembre. Un grand nombre de sujets ont été abordés : réussite de tous les élèves, rythmes scolaires, formation professionnelle, conditions de travail et d'emploi des enseignants... Ce sont les enseignants qui font l'école au quotidien. Leur expertise doit être entendue. Aucune réforme ne doit se faire sans les enseignants. Le SNUipp-FSU avait demandé que du temps soit dégagé pour que la concertation avec les personnels puisse avoir lieu. En plus du refus de dégager ce temps, le Ministère n'a mis en place aucun dispositif réel de consultation des personnels. Ce n'est pas acceptable. Et, malheureusement, malgré notre demande, rien n'a été mis en place au niveau départemental.

D'autre part, le SNUipp-FSU continue de porter de nombreuses propositions et revendications pour transformer l'école. Les bonnes intentions ne suffisent pas, cela doit se traduire en actes. Ce qui sera compliqué au regard du budget 2013, même si il marque une légère hausse pour l'éducation, 3 000 créations de postes sont prévues dans les écoles. Plus de 20 000 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée prochaine, il ne restera plus grand chose, une fois la hausse démographique absorbée. Les mesures annoncées dans le cadre de la priorité au primaire ont un coût : scolariser les 2 ans correspond à plus de 3 000 postes, mettre un maître supplémentaire une journée par semaine dans les seules classes de CP et CE1 18 000 postes... Le projet de budget montre déjà ses limites, il est loin des ambitions affichées.

Tel qu'il est proposé à ce jour, le SNUipp-FSU tient à manifester son opposition au projet gouvernemental de réforme des rythmes scolaires. Le président de la république a annoncé que la réforme des rythmes scolaires s'étalera sur deux ans. Selon le chef de l'État, les collectivités qui le souhaitent pourront mettre la réforme en œuvre dès 2013, les autres en 2014. Cette décision montre qu'une réforme aussi complexe que

celle des rythmes scolaires doit être bien préparée et correctement financée pour améliorer concrètement le fonctionnement de l'école. A ce stade, il apparaît de grandes zones d'ombre concernant les critères, les délais et le cadre qui présideront à toute décision. Le SNUipp s'interroge sur cette annonce qui ne doit pas générer une école à deux vitesses. Il demande un cadrage national fort sur les modalités de mise en œuvre de la nouvelle organisation scolaire. Les enseignants ne peuvent être tenus à l'écart des processus de décision. De fait, il faudra que les conseils d'école soient consultés avant toute modification.

Quoi qu'il en soit, que les écoles passent ou non à 4,5 jours, le statu quo n'est pas possible. Des évolutions sont indispensables pour la rentrée 2013 avec notamment une révision des programmes et l'abandon de l'aide personnalisée dans sa forme actuelle.

Le SNUipp-FSU rappelle que la réussite des élèves ne joue pas uniquement en modifiant les rythmes scolaires. Sa consultation auprès de 24 000 enseignants donne des pistes d'évolutions incontournables qui doivent voir le jour dans les écoles : baisse du nombre d'élèves par classe, refonte de la formation professionnelle, mise en œuvre du plus de maîtres que de classes. Il est l'heure de redonner confiance aux enseignants en leur permettant de faire du travail de qualité et de reconnaître leur engagement professionnel au service de la réussite des élèves en revalorisant leur salaire.